

AQUA PBC

version 1.0 du 16 octobre 2006

Traitement préventif- curatif des bois

Description du produit

AQUA PBC est un produit de traitement insecticide (anti-termites, lyctus, vrillettes, capricornes...), fongicide et anti-bleu, destiné au traitement curatif et préventif par aspersion, trempage ou badigeon et injection des bois de charpente et d'ossature.

Grâce à sa formule active qui agit après application, ce produit présente des qualités de pénétration équivalentes à celles des produits à base de solvants.

Destination :

Ce produit est efficace contre les insectes de bois secs à larves xylophages (Capricornes, Lyctus, Vrillettes) ainsi que contre les termites, les champignons de pourriture fibreuse et cubique.

Il est indiqué pour tous les bois de construction de type charpente (bois sous abri sans risque de réhumidification) ou ossatures bois (hors lisses basses ou parties en contact avec le sol) de classe 2.

Ce produit est compatible avec la plupart des produits d'impression et de finition.

AQUA PBC est conforme aux exigences en matière de santé et d'environnement. Comme tous les produits de traitement, il ne peut être appliqué que sur des bois nus.

Caractéristiques :

Non inflammable, densité : 1

Dilution : Prêt à l'emploi, pH : légèrement acide.

Pour réaliser un traitement efficace, le produit doit être appliqué sur toutes les faces des bois concernés ainsi que sur les coupes et les extrémités.

Conditions d'application :

Travailler selon les normes et DTU en vigueur

Humidité des bois : entre 8 et 18%.

Température : supérieure à 5 °C et inférieure à 35°C.

Eviter toute application sur bois gelé et exposé directement au soleil.

Tremper les bois ou appliquer 2 à 3 couches par badigeonnage ou aspersion basse pression sans apport d'air de toutes les faces, extrémités, coupes, en insistant sur les parties encadrées et assemblages.

Rendement :

Variable suivant les bois environ 150 - 200 gr/m²

Injection : 20 ml de produit par puit, à saturation.

Séchage en curatif : 24 heures environ en atmosphère ventilée. Séchage à cœur, en cas d'injection : 3 à 4 semaines environ.

Matériel d'application :

Pinceau, pulvérisation ou par trempage. Etaler uniformément le produit. Nettoyer à l'eau le matériel. Conseil : le port de gants et de lunettes adaptés est recommandé. En cas de contacts cutanés, nettoyer abondamment à l'eau savonneuse.

Conservation

1 an en emballage hermétique d'origine. Conserver entre 5 et 30°C. **Craint le gel**

Emballage

bidon de 5 litres, 25 litres, 200 litres et 1000 litres.

COV : valeur limite UE (cat A/f) 50g/l (2007) 30g/l (2010). Ce produit contient max 5g/l.